

Par Jac Tortos, Directeur de Nobatek/INEF4

Innovation ouverte

Classiquement l'entreprise internalise l'innovation, la considérant comme stratégique, elle la contrôle, la protège. S'il y a externalisation avec un partenaire, la sous-traitance portera sur des travaux partiels, et les résultats qui en sont issus lui appartiendront. Ce qui ne provient pas de l'entreprise est source de défiance (NiH , Not invented here).

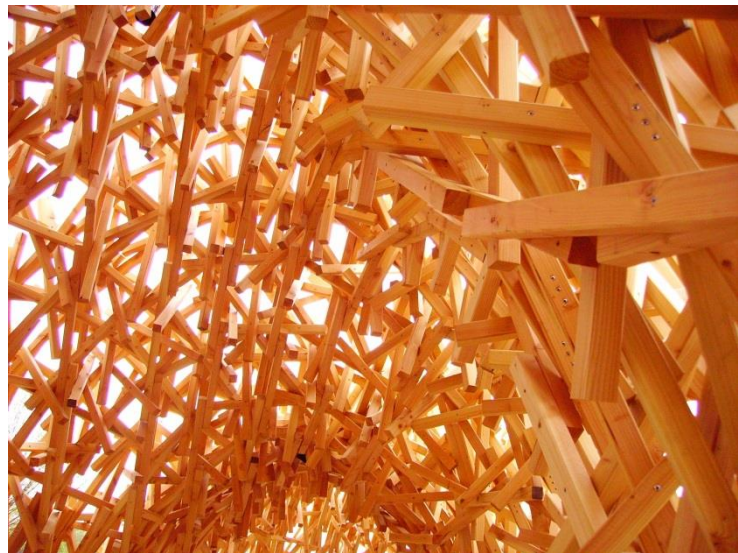
Les limites de cette approche ont été pointées par Bill Joy le cofondateur de Sun Microsystems : « Quelle que soit votre taille, vous ne représentez qu'une infime partie de la recherche produite dans le monde. La majeure partie des innovations se feront en dehors de chez vous, avec un grand risque de passer à côté de celles qui sont décisives ».

Par ailleurs une entreprise qui innove n'est pas forcément la mieux placée pour valoriser son innovation. Il peut être plus rentable de céder une invention ou de collaborer pour la porter sur le marché dans des conditions optimales.

Les succès rencontrés dans des secteurs traditionnels par de nouveaux « entrants » porteurs d'innovations de rupture montrent bien les limites du système d'innovation fermé.

Ainsi, l'arrivée des bateaux à vapeur, celle des pelles hydrauliques et, plus proche de nous, le succès du fabricant de la voiture électrique californienne Tesla en sont témoins.

Tesla, dont les fondateurs sont étrangers au secteur de l'automobile, bénéficie du soutien



de sociétés comme eBay ou Google. Après une décennie, ce nouvel entrant facture plus de 2 milliards de dollars avec une capitalisation égale à celle de Renault... Autant d'exemples qui amènent à s'interroger sur la mutation des secteurs traditionnels comme l'est celui de la construction et sur les limites du système de l'innovation fermée.

À l'opposé, l'innovation ouverte, théorisée par Henry Chesbrough en 2003 relève d'une logique collective avec de fortes interactions entre acteurs, entreprises, organismes de recherche, voire concurrents.

Si la recherche collaborative est connue depuis longtemps, l'innovation ouverte présente trois marqueurs clefs :

- l'importance de la contractualisation et de la propriété intellectuelle,
- le rôle joué par les NTIC et le Web. 2.0 avec son impact sur l'organisation des projets collaboratifs, sur les modes de veille stratégique,
- et l'existence d'un marché de la technologie, achats, cessions, licensing, etc.

Trois facteurs favorisent aujourd'hui l'émergence de ce nouveau modèle d'innovation :

- la codification des technologies,
- le développement de sources externes de financement de l'innovation (capital risque),
- et le renforcement des droits de propriété intellectuelle.



Sur l'aspect le moins connu, celui de la codification des technologies, il convient de noter que l'évolution scientifique a conduit à une meilleure compréhension des phénomènes, à une grande capacité de modélisation et grâce au développement des technologies numériques, à une forte possibilité de formalisation. L'ensemble rend les technologies plus facilement divisibles. Les connaissances ainsi « encapsulées » deviennent indépendantes ce qui encourage leur division, donc leur spécialisation, et, in fine, leur assemblage. Dans cette optique le produit, le procédé, le service nouveau sera une combinaison de briques technologiques développées indépendamment et optimisées.

Importante précision, l'innovation ouverte n'est pas à confondre avec l'open source, avec laquelle elle est souvent assimilée. L'open source est une

démarche libre, l'innovation ouverte, elle, est structurée par des règles contractuelles, en particulier de propriété intellectuelle qui conduisent à un processus ouvert à un nombre limité d'acteurs qualifiés avec un grand contrôle de la démarche engagée.

Nobatek depuis son origine a développé la recherche collaborative.

Cette approche a conduit à travailler :

- à travers des projets « amont », en particulier en liaison avec des laboratoires universitaires, sur la détection de « signaux faibles » qui sont des indicateurs de technologies de rupture,
- sur des projets « aval » avec le secteur économique pour opérer sur le champ du transfert de technologies.

En devenant membre fondateur et opérateur de l'institut pour la transition énergétique INEF4, Nobatek s'inscrit pleinement dans la démarche d'innovation ouverte visant à faire d'INEF4 un des acteurs majeurs en Europe de cette nouvelle approche pour le secteur de la construction durable.

Nous recommandons la lecture de l'ouvrage collectif suivant, qui a servi de support à cette newsletter :

CCI de Paris (mai 2013), *L'innovation ouverte, définition pratiques et perspectives*.

Bibliographie :

Chesbrough H. W. (2003), *Open innovation & open Business model*, Harvard Business School Press.

Cohendet P. (2006), *La gestion des connaissances*, Economica.

INPI (2012), *Innovation collaborative et PI*.

Liotard I. (2012), *Les plateformes d'innovation sur Internet : arrangements contractuels, intermédiation et gestion de la propriété intellectuelle*, Management international, numéro spécial (Canada).

Penin J. (2013), *Are you open ?*, Revue économique.

Sloane P. (2011), *A guide to open innovation and crowdsourcing: advice from leading experts*, Kogan Page.